



RELAIS ALIMENTAIRE 2020

Les jours de permanence pour la délivrance des colis sont les suivants :
(Sous réserve d'éventuelles modifications au cours de l'année)

JUILLET:
14 H – 16 H

Jeudi 09 juillet
Jeudi 23 juillet

AOÛT:
14 H – 16 H

Jeudi 06 août

SEPTEMBRE :
14 H – 16 H

Jeudi 03 septembre
Jeudi 17 septembre

OCTOBRE:
14 H – 16 H

Jeudi 01 octobre
Jeudi 15 octobre
Jeudi 29 octobre

NOVEMBRE:
14 H – 16 H

Jeudi 12 novembre
Jeudi 26 novembre

DECEMBRE:
14 H – 16 H

Jeudi 10 décembre
Jeudi 17 décembre